

18 juin 1993 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à "Danmarks Radio" le 18 juin 1993, sur l'union européenne après le Traité de Maastricht, l'élargissement de la Communauté, la mise en place d'une sécurité européenne notamment face au conflit yougoslave et la crise économique.

QUESTION.- Monsieur le Président, selon vous, où va l'Europe ? Dans la direction d'une Europe des patries où vers une fédération ?

- LE PRESIDENT.- Elle va vers l'union européenne. Ne nous perdons pas dans des vues proprement juridiques. Il s'agit maintenant de parachever l'oeuvre entreprise à Maastricht. Pour cela, il reste à connaître la position de la Grande-Bretagne qui aura sans doute ratifié avant l'automne prochain. A ce moment-là, les Douze l'auront tous ratifié et le Traité sera applicable.

- Vous savez qu'il comporte des dispositions importantes, audacieuses même, car il s'agit de mettre en forme l'accord de 1985 signé à Luxembourg, qui instituait un marché unique. Or, puisqu'il n'y a plus de frontière entre nos douze pays, il faut bien qu'il y ait des règles et le Traité de Maastricht dans ce domaine, comme dans quelques autres, donne à l'Europe des structures. Alors ces structures, elles ne sont pas fédérales, elles ne sont pas confédérales non plus, je pense que l'on ne peut pas encore les qualifier en les rapportant à un type juridique connu. Je souhaite que l'on fasse vivre l'union européenne dans les années qui vont venir, laissons faire le temps ! Après quoi au début du siècle suivant, je pense que nos successeurs sauront qu'il faut aller plus loin si l'on veut réussir tout à fait ce qui a été commencé.\

QUESTION.- Selon vous, monsieur le Président, le contenu de cette union, le contenu idéal qu'est-ce que c'est ?

- LE PRESIDENT.- C'est celui qui est dans le Traité et qu'il faut réaliser. Mais, bien entendu le Traité à peine ratifié, entraînera des conséquences. D'abord des demandes d'élargissement, il y aura d'autres partenaires, vous savez que l'Autriche, la Suède, la Finlande, la Norvège, la Turquie, d'autres pays encore sont demandeurs. Une négociation a commencé, elle occupera l'année 93 et sans doute l'année 94 et pendant ce temps-là, chacun examinera s'il lui est possible d'adhérer ou non à la Communauté en se soumettant, bien entendu, aux obligations que les douze partenaires ont déjà admises pour eux-mêmes. C'est-à-dire qu'il leur faudra appliquer le Traité de Maastricht.

- S'il y a eu des dispositions particulières pour le Danemark, il est bien spécifié dans cet accord avec le Danemark que cela ne peut pas avoir de valeur d'exemple, cela ne peut pas être une référence pour les futurs demandeurs.

- A partir du moment où nous serons je ne sais combien, cela dépendra du résultat des négociations, quatorze, quinze, seize peut-être davantage, il faudra aussi veiller à ce que nous ne nous perdions pas dans une sorte de vague zone de libre-échange. Il faudra donc approfondir la notion de communauté. C'est la question que vous me posez. Je pense qu'à partir de l'union européenne monétaire et économique, à partir du resserrement de la décision politique, à partir

aussi, parallèlement, d'un certain nombre de dispositions pour la défense de l'Europe, il faudra se doter de règles qui nous permettront d'unifier de plus en plus les démarches des pays qui composent l'Europe sans qu'ils perdent pour autant leur identité. Mais cela c'est toute la discussion qui a déjà eu lieu, sur ce que l'on appelle la subsidiarité qui fait que lorsqu'il n'est pas nécessaire de faire intervenir la Communauté européenne, chaque Etat est capable de décider pour lui-même ce qui est conforme à ses justes intérêts.\

QUESTION.- Monsieur le Président, quand même vu les différences qui existent entre les Douze d'aujourd'hui (peut-être entre les seize de demain, et les autres pays qui attendent toujours d'être pays-membre de la Communauté), est-ce qu'il n'est pas impossible d'éviter une Europe à "géométrie variable" ou une Europe à différentes vitesses ?

- LE PRESIDENT.- Vous voulez dire entre l'Europe de la Communauté et l'Europe qui n'appartient pas à la Communauté ?

- QUESTION.- Je pense aux pays d'Europe orientale : la Pologne, etc...

- LE PRESIDENT.- Oui, je vous comprends bien. Je pense que tous les pays démocratiques d'Europe, selon la définition géographique de l'Europe, - ce n'est pas la peine d'inventer une autre Europe que celle que reconnaissent les géographes et les historiens depuis déjà des siècles et des siècles - ont vocation, s'ils le désirent, à entrer dans la Communauté. Il n'y a d'interdit pour personne. Simplement il faut qu'un certain nombre de conditions soient remplies si l'on ne veut pas que cela tourne au désastre pour le pays demandeur ou pour la Communauté, je vais vous dire pourquoi : les pays demandeurs, en raison du marché unique, de la liberté de circulation des hommes, des biens, des marchandises, des capitaux, de la liberté d'installation, très rapidement ces pays, qui connaissent une très grave situation économique à la suite de la dislocation de l'Union soviétique et de son empire, seront sans défense devant les grandes entreprises occidentales qui s'empareront de tout. Il faut donc qu'ils puissent se défendre. Il leur faut prendre du temps avant d'adhérer. D'autre part, au sein de l'Europe des Douze, il n'y a pour l'instant que trois pays contributeurs net, c'est-à-dire qu'ils apportent plus d'argent qu'ils n'en reçoivent. Est-ce que l'on peut demander à ces trois pays qui sont l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France d'apporter encore davantage ? Je ne pense pas que ce serait sage, ils ont déjà des difficultés budgétaires, c'est la récession pour l'instant. De telle sorte que je pense qu'il faut y songer dès maintenant, pour que ces pays ne se sentent pas exclus, qu'ils continuent de savoir qu'ils seront les bienvenus, s'ils arrivent à rétablir une économie saine. Je pense que de toute manière, il faudrait que tous les pays d'Europe, la Communauté d'une part et les autres pays, s'organisent dans des structures nouvelles, à égalité de dignité. C'est pourquoi, j'ai avancé l'idée de confédération, je ne tiens pas au mot spécialement, mais cela veut bien dire ce que cela veut dire : tous les pays devraient au moins se rencontrer, discuter de leurs intérêts, d'environnement, de communication, de politique étrangère, de sciences, de technologie, plusieurs fois par an au niveau des ministres compétents et au moins une fois par an avec les chefs d'Etat et de gouvernement. Alors, à ce moment-là, les pays d'Europe centrale et orientale se sentiront entraînés et associés. En même temps les traités particuliers d'association entre la Communauté et chacun d'entre eux leur permettront d'accomplir des progrès.\

QUESTION.- Si je peux retourner brièvement au processus de Maastricht, il a été ressenti, pendant la discussion en France et au Danemark, comme une faiblesse, que ce processus de l'union européenne était un projet élitiste et non pas un projet populaire ?

- LE PRESIDENT.- Vous voulez dire qu'il n'est pas très bien compris par nos peuples ? Cela ne veut pas dire qu'il soit élitiste, mais il n'est pas bien compris. D'abord un traité c'est toujours rédigé par des diplomates et des technocrates, il fait état d'accords sur des choses purement techniques, c'est difficile à lire, et c'est très difficile de donner de cela une traduction littéraire. A partir de là naturellement, la lecture de ces traités n'est pas aisée pour des millions et des millions de gens qui ont d'autres choses à faire. Je m'en suis aperçu, en France, où tout le monde est européen, où presque tout le monde se dit européen, mais dès qu'on veut approfondir la discussion, comme on l'a fait au moment du référendum, on s'aperçoit que l'Europe, la Communauté est très bien comprise par les milieux politiques, par les milieux intellectuels, par les milieux d'affaires par les gens qui voyagent alors que les autres qui en principe sont pour

minieux à unanimes, par les gens qui voyagent, alors que les autres qui, en principe, sont peurs, deviennent contre lorsqu'ils aperçoivent un inconvénient, une concurrence, ils craignent un risque pour leur profession, pour eux-mêmes, et c'est vrai qu'un formidable effort d'éducation populaire doit être fait pour que mes compatriotes, mais aussi les vôtres, se sentent à l'aise dans l'Europe. J'ai voulu que cela ait lieu en France par un référendum auquel je n'étais pas moi, obligé. Je n'étais pas obligé de faire un référendum mais je l'ai voulu par souci d'éducation populaire. Cela a donné 51 % de "oui" alors que si j'étais allé devant le Parlement, j'aurais eu les 4-5ème des suffrages. Mais il fallait le faire pour que le peuple soit informé.

- QUESTION.- Est-ce que vous pensez, monsieur le Président, que les débats populaires en France et au Danemark ont apporté du bien dans ce processus ?

- LE PRESIDENT.- Enormément, absolument. En France, comme d'ailleurs en Allemagne ou en Angleterre, en raison des obstacles dont je viens de vous parler, des difficultés de chaque groupe socio-professionnel, de la crise, l'approbation au Traité aurait été minoritaire, elle ne pouvait devenir majoritaire qu'après un combat politique, une explication politique, un grand débat national. C'est une bonne chose que votre pays et le mien l'aient fait.\

QUESTION.- Monsieur le Président, autre chose. Depuis deux ans maintenant, nous sommes témoins de la crise en ex-Yougoslavie et de la tragédie bosniaque. Nous avons vu que malheureusement l'Europe ne semble pas avoir une réponse adéquate.

- LE PRESIDENT.- Mais l'Europe de Maastricht n'existe pas encore ! Elle n'est pas encore ratifiée : il n'existe pas de force commune européenne qui soit en mesure d'intervenir politiquement, avec suffisamment de force, et militairement. Donc il ne faut pas mélanger les problèmes.

- QUESTION.- Ce que je voulais vous demander, monsieur le Président, quel est le problème fondamental pour la sécurité en l'Europe ?

- LE PRESIDENT.- Pour la sécurité de l'Europe dans son ensemble, le gouvernement français vient de proposer une sorte de traité qui sera examiné à Copenhague. C'est un projet qui va tout à fait dans le sens de ce à quoi je tends moi-même depuis plusieurs années. Je voudrais que tous les pays d'Europe s'associent pour assurer leur propre défense, qu'ils en prennent conscience, que ce ne soit pas simplement l'OTAN, pour laquelle je suis, mais qui ne peut pas couvrir toutes les responsabilités et qui peut être quelque fois un peu trop loin de nous. Il faut que ce soient les Européens qui fassent l'Europe et qui défendent l'Europe. Il y aura beaucoup de chemin à parcourir avant d'y arriver, cela ne va pas se faire d'un coup, et puis il y a les traditions qui sont différentes, il y a ceux qui sont engagés dans les alliances, il y a ceux qui sont neutres, il y a les résultats de la dernière guerre mondiale, tout cela est très difficile mais on doit y arriver. Il faut le faire.\

LE PRESIDENT.- ` Suite sur la sécurité européenne `

- Pour l'ancienne Yougoslavie elle-même, il est certain que l'on n'a pas pris suffisamment en compte l'histoire séculaire des oppositions entre peuples là-bas. Je pense, je l'avais dit au Conseil européen, qu'avant de décider la reconnaissance des Républiques qui étaient auparavant des provinces du pays de Tito, il convenait de créer un droit international, un droit pour la sauvegarde et la protection des minorités, un droit par création de la cour arbitrale, pour prévenir et pour régler les conflits. Il fallait créer un droit, et que ce soit la société internationale qui soit garante de ce droit, tandis qu'on a fait la reconnaissance sans prendre de précautions, alors maintenant chacune de ces provinces est devenue un Etat souverain et n'aime pas qu'on se mêle de ses affaires. Et vous voyez où on en est.

- QUESTION.- Est-ce que la France a fait un effort important, je sais que le Danemark en fait un maintenant ?

- LE PRESIDENT.- Nous avons près de cinq mille soldats au service des Nations unies sur place en Yougoslavie, spécialement en Bosnie, mais bien entendu ils n'ont pas une mission de guerre, ils ont une mission de protection et de sauvegarde. Le Danemark vient de faire un effort comparable récemment dans la décision d'envoyer des hommes soutenir cet effort. Vous savez nous avons soutenu le plan Vance-Owen, non pas parce qu'il était parfait, mais parce qu'il n'y avait que cela et que c'était au moins positif. Mais nous constatons que l'hostilité et l'antagonisme entre les différentes ethnies restent aussi vifs que jamais. Il faut peut-être dire aussi aux anciens

Yugoslaves : si vous ne voulez pas toujours vivre sous la peur de la guerre et sous la menace des bombardements il faut peut-être que vous fassiez un effort de dialogue entre vous et ne pas se substituer à chacun. Malgré tout, je reçois comme vous les images qui nous parviennent de cette guerre et on ne peut pas ne pas être plein de compassion et du désir d'aider ceux qui sont martyrisés.

- QUESTION.- Est-ce qu'il y a eu des décisions que vous regrettez, vous personnellement ?

- LE PRESIDENT.- Je viens de vous le dire, je pense que la reconnaissance des provinces en Etats a été prématurée et qu'il aurait d'abord fallu décider quel droit international garanti par des Nations unies s'appliquerait aux correctifs de frontière, au salut des minorités et à l'arbitrage dans les conflits.\

QUESTION.- Attendez-vous des résultats concrets du Sommet de Copenhague en ce qui concerne la sécurité en Europe ?

- LE PRESIDENT.- Je l'espère. J'espère que l'on voudra bien écouter les représentants français qui feront des suggestions et que chacun ajoute les siennes. Il faut que ces discussions commencent à s'engager parce que la CSCE est là mais c'est un organisme très lourd et qui ne répond pas à toutes les questions. En plus, il faut l'unanimité, on n'y arrive pas. Je pense qu'il faut un organisme plus souple, plus adapté aux réalités, je souhaite que la voix de la France soit entendue au cours de ces débats.

- QUESTION.- Avec les Douze en rôle de leaders dans cette organisation ?

- LE PRESIDENT.- La Communauté participerait, donc les Douze, mais aussi bon nombre d'autres pays d'Europe qui sont d'ailleurs cités dans le texte français, donc il n'y a pas de primauté, mais chacun sait que la Communauté représente aujourd'hui 340 millions de personnes avec le niveau de vie le plus élevé et l'organisation démocratique la plus affirmée et que cela peut servir tout de même de pôle d'attraction pour nos amis et nos frères d'Europe.\

QUESTION.- Monsieur le Président, nous vivons dans la crise et la récession actuellement et beaucoup de gens, 11 % de la force ouvrière, sont sans emploi. Il y a des millions de familles qui sont touchées par la crise, ces familles et ces gens-là et d'autres aussi se demandent aujourd'hui est-ce que la Communauté a bien agi dans la crise ?

- LE PRESIDENT.- Elle n'a pas assez agi. Par exemple, je regrette que le Traité de Maastricht n'ait pas pu être signé par les Douze sur le plan d'une politique sociale. Il y a encore des résistances graves à l'édification d'un droit social européen. Je pense que la Communauté aurait dû faire davantage pour la lutte contre le chômage, donner beaucoup plus de vigueur et de rapidité à la politique de croissance qui était prévue initialement et tout ce qui aurait permis d'engager des grands travaux qui auraient créé des emplois, au bénéfice de l'Europe tout entière. Je pense par exemple aux transports, aux communications, à la défense de l'environnement. Il n'y a pas eu mobilisation suffisante. De plus ce développement de l'Europe a correspondu à un début de récession et dans l'esprit de beaucoup d'Européens, l'Europe a plutôt nui que servi alors qu'en réalité l'Europe a davantage servi mais il faut le démontrer et une grande bataille sociale contre le chômage doit être décidée par les Douze.

- QUESTION.- Est-ce que vous attendez des résultats concrets sur ce plan-là ?

- LE PRESIDENT.- J'espère. En tous cas les choses sont toujours assez lentes, il faut donc commencer le plus vite possible.\

QUESTION.- Dans la crise, il y a beaucoup de gens qui disent que comme la solution n'est pas à trouver dans la Communauté, il faut la chercher sur le plan national, dans le nationalisme et dans la xénophobie, nous en voyons déjà des exemples. Est-ce que vous craignez que cela s'accroisse ?

- LE PRESIDENT.- Oui, c'est un risque mais les exemples du passé montrent que tous les pays qui se sont refermés sur eux-mêmes et ils étaient nombreux, notamment en 1929 et en 1930, ont abouti à la catastrophe. S'il ne faut pas que le libre échange soit une idéologie folle et systématique, je pense que la pratique des échanges et le refus de tous les protectionnismes doivent être notre règle. Mais je serais aussi partisan de voir l'Europe des Douze se doter de règles communes pour défendre ses productions en face de productions venues de l'extérieur,

dans des conditions sociales qui provoquent une telle inégalité dans les coûts de production que nous ne pourrions pas très longtemps supporter cette concurrence. Il y aura donc une révolte, un refus et on en arrivera à ce nationalisme et ce protectionnisme qui seraient encore plus redoutables.

- QUESTION.- Il y a dans le monde, à l'extérieur de la Communauté, des gens qui diraient que c'est du protectionnisme que vous invoquez !

- LE PRESIDENT.- On peut dire que c'est une forme de protectionnisme. Mais l'Europe a été bâtie au moment du Traité de Rome sur une certaine notion préférentielle entre les membres de la Communauté. Ils étaient six à l'époque mais les Douze d'aujourd'hui ont accepté les mêmes règles, une façon de se défendre ensemble tout en acceptant de discuter avec les partenaires extérieurs pour élargir les zones du marché et pour que les lois du marché soient respectées.\

QUESTION.- Monsieur le Président, ma dernière question. Vous assurez la présidence française depuis douze ans, vous faites presque partie de l'histoire de l'Europe, si je vous demandais de dire ce que les Danois ont apporté à la Communauté que répondriez-vous ?

- LE PRESIDENT.- Ce serait délicat. D'abord chaque peuple apporte quelque chose d'irremplaçable. Parce que chaque peuple d'Europe, a son histoire. Donc il apporte quelque chose. Son histoire, cela veut dire aussi une culture, une forme de civilisation, un langage, une littérature, un art, une identité. Le Danemark qui est l'un des plus anciens, apporte forcément l'héritage de centaines d'années d'une histoire continue. C'est un des plus vieux peuples d'Europe et un des peuples les plus originaux. Je pense vraiment que l'Europe souffrirait si elle n'avait pas vu le Danemark la rejoindre. Elle aurait souffert et cela aurait été dommage. Moi, chaque fois que je rencontre des Danois, des dirigeants danois, la Reine, le gouvernement, le chef du gouvernement, mais aussi beaucoup de ceux que je connais, mes amis, je me dis, les Danois on ne peut pas les imiter, ils sont comme ils sont. C'est une pierre indispensable. Je me suis beaucoup réjoui de l'adhésion du Danemark après le dernier référendum. Je profite d'ailleurs pour dire aux Danois qui nous écoutent, un amical salut et les remerciements pour l'hospitalité dont je vais profiter dans quelques jours.\